



Genève, le 16 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nécessité d'un engagement collectif en faveur du développement durable

Le Groupement des Entreprises Multinationale (GEM) rappelle la nécessité d'un engagement collectif des acteurs politiques, économiques et sociaux en faveur du développement durable et s'engage à poursuivre ses efforts de sensibilisation à la durabilité en travaillant avec l'ensemble des parties concernées.

La CEDH a conclu dans son arrêt du 9 avril 2024 à une "violation [par la Suisse] de l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme", la Cour ayant constaté que "le processus de mise en place par les autorités suisses du cadre réglementaire interne pertinent a comporté de graves lacunes, notamment un manquement desdites autorités à quantifier, au moyen d'un budget carbone ou d'une autre manière, les limites nationales applicables aux émissions de GES [gaz à effet de serre]. En outre, la Cour a relevé que [...] l'État n'avait pas atteint ses objectifs passés de réduction des émissions de GES [...]. Faute d'avoir agi en temps utile et de manière appropriée et cohérente pour la conception, le développement et la mise en œuvre du cadre législatif et réglementaire pertinent, [la Suisse] [...] a manqué aux obligations positives qui lui incombait en la matière."

Le GEM estime que la Cour, par cet arrêt, rappelle la nécessité d'un engagement collectif des acteurs politiques mais aussi économiques dans la lutte contre le réchauffement climatique et plus largement en faveur du développement durable. Les entreprises membres du GEM œuvrent pour réduire l'impact environnemental de leurs activités, en Suisse et à l'étranger, le changement climatique ne connaissant pas de frontière. Le GEM salue les initiatives fédérales qui, en visant à respecter les engagements de l'Accord de Paris, contribuent à maintenir l'attractivité de la Suisse, tout en protégeant son image. La préservation de la compétitivité du pays ne pourra passer que par un engagement non seulement des autorités politiques mais aussi des acteurs économiques et sociaux. Dans ce contexte, le GEM poursuivra ses efforts de sensibilisation à la durabilité en travaillant main dans la main avec l'ensemble des partenaires de la chaîne de valeur.

A propos du GEM

Le Groupement des Entreprises Multinationales (GEM) compte plus de 100 sociétés membres, multinationales suisses et étrangères de toutes tailles, implantées dans la région lémanique et représentant plus de 40'000 emplois. Il vise à promouvoir et à défendre les intérêts communs de ses membres auprès des autorités et du public et s'engage pour des conditions cadre compétitives, stables et favorables au développement des entreprises multinationales suisses et étrangères établies dans la région. Plus d'information sur www.gemonline.ch.

Contact :

Larissa Robinson, secrétaire générale - 058 715 32 99 - 079 960 16 26 - presse@gemonline.ch